

SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.71.Golfe persique - DY/SIM

Berne, le 25 janvier 1991

Guerre du Golfe: rôle de la Suisse

Dans le contexte de la crise du Golfe et surtout depuis le début du conflit, de nombreuses voix se sont élevées en Suisse, notamment chez nos parlementaires, pour inviter notre pays à jouer un rôle actif.

Le Département a agi et a réitéré sa disponibilité (rencontre Aziz-Baker à Genève) sans attendre qu'on l'y invite. Alors que le conflit se poursuit, il est nécessaire d'explorer ce que nous pourrions entreprendre à ce stade.

1. Limites de notre engagement

Ce qui est universellement attendu et compris d'un pays comme la Suisse, c'est sa disponibilité, éventuellement ses bons offices et en particulier ses prestations dans le domaine humanitaire. Aller au-delà de ce "mandat" traditionnel appelle une certaine prudence. En effet, il faut se garder, comme l'a relevé avec pertinence le Chef du Département, de faire de la gesticulation; cela sous prétexte de compenser notre peur d'être marginalisés. Il faut se garder de se prendre pour les Pestalozzi de la planète.

Par ailleurs - et ceci est une réalité importante du temps de guerre - pendant et après le conflit, ce sont les vainqueurs qui décident, à proportion de leur poids international, de leur engagement dans le conflit et des sacrifices consentis. (Déclarer que "l'heure de la Suisse a sonné" est pour le moins irréaliste.)

2. Les scénarios possibles

Dans la situation actuelle, deux scénarios peuvent être envisagés:

- un cessez-le-feu pouvant conduire à un armistice,
- la poursuite du conflit jusqu'à la défaite d'un des adversaires.

La première hypothèse est peu vraisemblable pour les raisons suivantes:

- La phase II de la guerre a commencé il y a trois jours et la coalition entend la poursuivre dans les 10 à 15 jours à venir, sans accorder le moindre répit à

l'adversaire. Il s'agit de limiter dans toute la mesure du possible les pertes en vies humaines lors du début de la phase III: l'engagement au sol.

- La détermination des coalisés a été renforcée par le sort que Saddam Hussein (H) réserve aux prisonniers.
- Il semble assez clair aujourd'hui que les buts visés par les Etats-Unis vont au-delà du mandat de l'ONU (la libération du Koweït et la restauration de son gouvernement). Soutenu par la grande majorité de l'opinion de son pays, le Président Bush a déclaré hier "There will be no pause, we will stay the course, all the way."

Les principaux acteurs pensent déjà à l'avenir de la région en posant comme postulat la défaite de l'Irak et la disparition vraisemblable de H. Le 25 janvier, les Ministres des affaires étrangères Dumas et Hurd doivent se rencontrer à Paris pour examiner ensemble une nouvelle organisation de sécurité au Moyen-Orient.

3. Quel rôle pour la Suisse

A) Scénario d'une trêve:

On a vu que ce scénario est peu vraisemblable mais il ne faut pas complètement l'écarter. En effet, les développements suivants sont encore possibles:

- Conscient qu'il est voué à une défaite inéluctable, H décide de se retirer du Koweït. Des officiers peuvent l'écarter et prendre cette décision pour sauver leur armée et leur pays de la défaite totale.
- Les combats au sol sont engagés, les pertes en vies humaines se multiplient, la campagne traîne, la chaleur revient. Il en résulterait une perte de la maîtrise du temps et peut-être de l'espace; il en résulterait un effritement de la coalition et du soutien des opinions dans les pays occidentaux engagés.

Dans l'un comme dans l'autre cas de figure, la Suisse devrait se garder de lancer seule une initiative, notamment dans le sens d'un appel au cessez-le-feu. Un tel appel risquerait fort d'être perçu en Occident comme inopportun, prétentieux, contraire à la solidarité que nous devons observer envers la coalition.

Plus efficace et plus utile serait de se préparer discrètement dès maintenant à l'éventualité (si mince soit-elle) d'un retrait irakien et d'une suspension des hostilités. Pour cela, il importerait de rester en contact étroit notamment avec les pays suivants: Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Syrie. Les Etats-Unis sont et resteront l'acteur principal, quelle que soit l'issue du conflit, mais l'Algérie ne doit pas être négligée: elle dispose d'un excellent instrument diplomatique et est prête à jouer un rôle majeur aussi bien dans le contexte d'un cessez-le-feu que dans l'après-guerre (réconciliation euro-arabe). Son initiative du 23 janvier qu'elle a soumise à notre appréciation appelle le commentaire suivant: recourir aux Nations-Unies pour obtenir maintenant un cessez-le-feu se heurtera au veto américain. C'est un "non starter". C'est auprès de H que l'Algérie devrait faire pression, pour le persuader de sauver ce qui peut encore l'être (voir plus loin).

B) Scénario d'une défaite totale de l'Irak

Si nous en arrivons à ce résultat (qui est, on l'a vu, l'hypothèse la plus vraisemblable) nous serons confrontés à deux tâches considérables:

- A moyen terme, il importera d'organiser la reconstruction du Koweït et de l'Irak,
- A long terme, il faudra tenter de surmonter l'immense frustration du monde arabe et musulman à l'égard de l'Occident et restaurer le dialogue euro-arabe.

Comme on l'a déjà relevé, les Etats vainqueurs seront les principaux acteurs de l'après-guerre. Ce qu'ils attendront de nous c'est une fois de plus notre disponibilité (conférence à Genève sur le Moyen-orient). Ce que nous ferions de plus risquerait d'être perçu négativement comme de l'activisme.

Pourtant, cela ne nous dispense pas d'avoir des idées et de les tester aujourd'hui déjà auprès des principaux interlocuteurs:

- Programme de contrôle des armements au Moyen-Orient; la guerre aura sérieusement modifié la carte stratégique de la région (mise à disposition des missiles patriots à l'Arabie Saoudite et à Israël, destruction de la machine militaire irakienne).

La Jordanie restera très exposée, Israël voudra être récompensée pour sa retenue, l'Iran pour sa neutralité et la Syrie pour avoir joué la carte de la coa-

lition. L'insécurité et les tensions vont subsister surtout si l'Irak représentera un vide militaire à éviter absolument. Teheran comptera dans la définition d'un nouvel ordre régional.

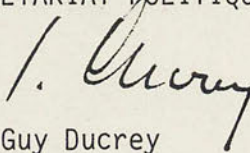
Nous ne serions pas les seuls à imaginer un programme de contrôle et de réduction éventuel des armements dans la région mais nous pouvons suggérer l'idée (dans le contexte d'une conférence de Genève) et prévoir des mécanismes, y compris des C.B.M. régionaux.

4. Limites d'une conférence sur le Moyen-Orient

Le principe même d'une conférence multilatérale sur l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient (y compris donc la question palestinienne) a jusqu'ici rencontré l'opposition systématique des Etats-Unis et d'Israël, ce pays privilégiant d'une manière constante l'idée de négociations bilatérales, tant avec ses voisins arabes qu'avec d'éventuels interlocuteurs palestiniens. Or, selon toute vraisemblance, la position de Washington et de Jerusalem - ainsi que leur solidarité réciproque - va sortir considérablement renforcée de cette guerre, tandis que le crédit de l'OLP est d'ores et déjà très entamé.

Compte tenu de ces observations, il serait important de ne pas vouloir imposer une conférence ayant pour objectif un règlement multilatéral incluant la question palestinienne. Une future rencontre internationale devrait davantage porter sur la sécurité du Moyen-Orient et la définition du nouvel équilibre qu'il requiert aujourd'hui.

LE CHEF
DU SECRETARIAT POLITIQUE


Guy Ducrey

SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.71.Golfe persique - DY/SIM

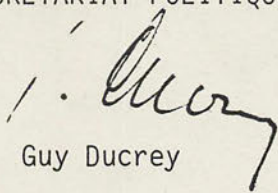
Berne, le 25 janvier 1991

Aux Ambassades de Suisse à:

- Amman
- Ankara
- Bonn
- Damas
- Le Caire
- Londres
- Moscou
- Paris
- Ryad
- Washington
- Mission New York

Suite à notre communication du 21 janvier et au télex du 23 janvier 1991, nous joignons à ces lignes une note sur la Guerre du Golfe et le rôle de la Suisse pour compléter votre dossier sur la question. Une note similaire a été remise le 24 janvier au Chef du Département.

LE CHEF
DU SECRETARIAT POLITIQUE



Guy Ducrey

Annexe mentionnée